

La Réplique

**FOCUS :
14 GRAVES
PROBLÈMES
VÉCUS PAR
LES JEUNES**

**LES COLS BLEUS
DE QUÉBEC
MULTIPLIENT
LES VICTOIRES**

**Célébrations de
notre 50^e à Québec**

Sécurité des passagers :
aucun compromis
n'est acceptable

**Le contact avec la
communauté donne
de la force**

AFFICHE DÉTACHABLE SUR
LES JEUNES TRAVAILLEURS



« Les travailleurs sont attaqués de toutes parts... en parlant à chacun de nos membres des avantages d'un mouvement syndical fort pour protéger leurs intérêts et pour construire une société juste et équitable, nous pouvons gagner le combat. »

Paul Moist, président national du SCFP, page 3.

Les cols bleus de Québec multiplient les victoires contre la sous-traitance

Dans le litige de la privatisation des ordures à la Ville de Québec, un arbitre du travail a donné entièrement raison aux cols bleus du SCFP à la fin juin. Il a ordonné à la ville de payer à leur syndicat « une indemnité de 1 519 173 \$, plus les intérêts

selon le Code du travail ». Cette somme couvre une période de 14 mois, soit du premier avril 2010 au 31 mai 2011. La gestion au privé se poursuit depuis plus de trois ans.

D'autres griefs ont été déposés pour contrer cette privatisation effectuée en violation de la convention

collective des cols bleus. D'ici peu, la ville pourrait donc devoir verser d'importantes indemnités supplémentaires aux cols bleus. En incluant les années suivantes, le syndicat estime que le dédommagement total s'élèvera à plus de 3 millions de dollars, sans les intérêts. Ce pourrait même être plus, car le compteur continue de tourner à chaque mois qui s'écoule.

De plus, d'autres privatisations (horticulture et entretien ménager, par exemple) ont été contestées de manière semblable par le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec (SCFP 1638).

Soulignons qu'en 2010, la ville promettait des économies d'un million par année avec la privatisation des ordures.

Toujours à la fin de juin, le syndicat a déposé des données sur la privatisation de la collecte des ordures. Ces données sont celles de la Ville de Québec elle-même. Elles ont été obtenues par une demande d'accès à l'information. Elles démontrent que le coût moyen par tonne métrique de déchets a explosé depuis 2010, soit l'année de la privatisation.

■ Robert Bellerose et Sébastien Goulet



François Pilon, du SCFP au NPD

La vague orange qui a balayé le Québec lors de l'élection fédérale de 2011 a porté de nombreux militants du SCFP à la Chambre des communes. Parmi eux, François Pilon, ancien élu du Syndicat des cols bleus de Laval, qui est aujourd'hui député du NPD de Laval-Les Îles.

« Le syndicalisme m'a appris à aider les gens et à répondre à des plaintes. Il m'a aussi appris à monter des dossiers complexes. Cette expérience m'a servi quand j'ai déposé le projet de loi C-480, qui visait à exclure du revenu les retraits REER effectués pour l'achat d'arrangements funéraires. Malheureusement, les conservateurs ont voté contre cette mesure qui aurait aidé des contribuables à faible revenu », a-t-il expliqué à *La Réplique*.

François Pilon a amorcé son implication syndicale

avec le SCFP en 1989. Parallèlement, il s'est engagé comme militant au sein du Nouveau Parti démocratique pour promouvoir ses valeurs et sa vision d'un monde plus juste, plus équitable.

En 2004, il s'est porté candidat pour la première fois à une élection fédérale sous la bannière du NPD dans la circonscription d'Honoré-Mercier. Il s'est présenté à nouveau en 2006 et 2008. Chaque fois, il a récolté davantage de votes.

En 2009, il a obtenu l'investiture néo-démocrate dans Laval-Les Îles, puis a remporté l'élection de 2011 avec presque 48 pour cent des votes!

« Je serai sûrement à nouveau candidat aux prochaines élections. J'adore ce que je fais », a conclu M. Pilon.

■ Lisa Djevahirdjian et Sébastien Goulet



Eddy Jomphe et Marc-André Dufour, respectivement conseiller syndical et président de la section locale 1638 du SCFP.

LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP

ÉTÉ 2013

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à : SCFP-Communications 1375, boul. Saint-Laurent Ottawa, ON, K1G 0Z7 Téléphone : 613-237-1590 Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à : SCFP-Communications 1375, boul. Saint-Laurent Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédacteur en chef Mario Émond
Directrice des communications Heather Fraser

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction Hélène Bélanger • Valérie Ménard • Stéphanie Bibeau

Collaborateurs Wes Payne • Greg Taylor • David Jacks • Tria Donaldson • Philippe Gagnon • Robert Bellerose • Sébastien Goulet • Danielle Savoie • Ian Boyko • Lisa Djevahirdjian • Gaëlle McNeil • Carol Wood

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales Daniel Légère • Lucie Levasseur • Fred Hahn • Tom Graham • Barry O'Neill

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Sandy Harding / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc / Québec • Marco Lutfy / Québec • Candace Rennick / Ontario • Michael Hurley / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Kelly Moist / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Marle Roberts / Alberta • Mark Hancock / Colombie-Britannique • Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



Travailler à la cohésion du groupe

Lorsqu'elle a obtenu sa permanence il y a trois ans, Debbie Wilson, une travailleuse en intégration communautaire de Charlottetown, n'avait aucune intention de jouer un rôle actif au sein de son syndicat. Elle a même refusé un poste à l'exécutif de la section locale 3373 du SCFP dont elle est membre.

Mais elle a changé d'idée par la suite. Elle a non seulement accepté le poste de vice-présidente de sa section locale, mais elle est aussi devenue déléguée syndicale.

« Je trouvais que notre groupe manquait de cohésion, a-t-elle expliqué. Je sentais que mes collègues de travail devaient être mieux informés des droits prévus dans notre convention

collective, un contrat qui nous protège tous. »

Les services résidentiels de Queen County sont répartis sur six lieux de travail partout dans la ville et certains de ses 60 employés se déplacent beaucoup pour aller rendre visite aux clients à domicile.

Debbie Wilson sait d'expérience à quel point il est difficile d'occuper un emploi dans un milieu de travail où vous n'avez ni droits, ni protection, ni recours. « Avant, je travaillais dans un foyer non syndiqué et je n'avais aucune protection. Les employés étaient blâmés pour tout ce qui n'allait pas. C'est pour cela que j'ai décidé de jouer un rôle plus actif. Je voulais que mes collègues de travail soient au courant de la protection et des droits que leur



donne leur convention », affirme-t-elle.

Comme déléguée syndicale, Debbie Wilson veut que les membres connaissent bien leurs droits. « Maintenant, nos membres savent qu'ils ne sont pas obligés de se rendre seuls à une réunion avec la direction. Si la réunion les rend mal à l'aise, ils ont le droit de se faire accompagner par leur délégué syndical. » Comme elle le souligne, il n'y a jamais de petite réunion simple avec la direction.

Mme Wilson est maintenant impatiente de suivre une formation de déléguée syndicale afin d'être encore mieux équipée pour aider les membres qui vivent des moments difficiles au travail.

■ Danielle Savoie

Célébrations de notre 50^e à Québec

Le compte à rebours en vue du congrès national du 50^e anniversaire du SCFP, qui aura lieu du 21 au 25 octobre au Centre des congrès de Québec, est commencé.

Plus de 2000 délégués, membres du personnel et invités sont attendus à l'événement de cinq jours. En plus des travaux habituels, le congrès de cette année comportera une série d'activités spéciales pour souligner le 50^e anniversaire du SCFP.

Des rétrospectives sur l'histoire du SCFP présenteront les réalisations du SCFP et rendront hommage aux nombreux dirigeants, militants et membres qui ont contribué à bâtir notre syndicat.

Le congrès soulignera également le travail et l'implication exceptionnels de certains membres du SCFP. Le Prix national pour les droits des personnes handicapées, le Prix Grace-Hartman qui souligne un apport considérable à la lutte pour les droits des femmes, le Prix national de santé et de sécurité, le Prix national d'alphabétisation et le Prix des communications seront en effet décernés.

Mais en plus des célébrations, il y aura beaucoup de travail à faire. Les délégués discuteront de résolutions portant sur un large éventail de sujets d'importance pour les membres du SCFP et leurs communautés. Ceux-ci décideront de l'orientation du syndicat pour les deux prochaines années ainsi que des moyens à prendre pour repousser les attaques contre les travailleurs canadiens et protéger les services publics sur lesquels tous les Canadiens comptent.

Pour en savoir plus sur le 50^e, consultez **SCFP50.CA**, **@SCFPNAT** et **FACEBOOK.COM/CUPESCFP**.

■ Greg Taylor

Les syndicats ripostent aux attaques législatives des conservateurs

Le rejet par le Sénat du projet de loi C-377, un projet de loi émanant d'un député qui porte sur la reddition de comptes et la transparence des syndicats, montre qu'il est possible de contrer de mauvaises lois et de trouver, en cours de route, des alliés inattendus dans la lutte contre le programme antisyndical du gouvernement conservateur.

Le projet de loi C-377 a été bloqué au Sénat, par un vote de 49 à 33. Plus d'une douzaine de sénateurs conservateurs ont voté en

faveur des amendements proposés par le sénateur conservateur Hugh Segal.

Même s'il s'agit d'un recul significatif, le gouvernement Harper n'a malheureusement pas ralenti la cadence. Les attaques des conservateurs fédéraux contre les syndicats ont en effet atteint un nouveau sommet avec le dépôt du projet de loi privé C-525.

Ce projet de loi, proposé par le député conservateur Blaine Calkins (Wetaskiwin, Alb.), modifie les règles relatives à l'accréditation

et à la désaccréditation des travailleurs sous juridiction fédérale. Il facilitera la désaccréditation tout en rendant plus difficile la formation ou l'adhésion à un syndicat.

Ce projet de loi modifie les règles de manière à ce qu'une minorité d'employés (45 pour cent) puissent déclencher le processus d'accréditation ou de désaccréditation. Le seuil actuel est de 50 pour cent plus un des employés. Le processus proposé impose également une majorité absolue des voix, c'est-à-dire plus de

50 pour cent de tous les employés couverts par la convention collective et non seulement de ceux qui votent.

Le remplacement de l'actuel processus en vertu duquel une majorité de travailleurs d'un milieu de travail signent une carte indiquant leur désir de se syndiquer rendra la syndicalisation plus difficile. En plus d'être antidémocratique, le changement complique le processus d'accréditation en ajoutant une deuxième étape. Il facilite aussi l'ingérence

des employeurs.

Si ces règles s'appliquaient au Parlement, aucun député actuel n'aurait été élu.

Le SCFP et ses alliés du mouvement syndical s'organisent pour riposter à ce projet de loi. Nous espérons que le gouvernement se rendra compte, après la défaite qu'il a subie avec le projet de loi C-377, qu'il doit composer avec la force du mouvement syndical, qui mérite respect et reconnaissance pour le rôle clé qu'il joue dans l'économie canadienne.

■ Tria Donaldson

PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

Recréer le mouvement syndical : regarder devant, regarder derrière

Le 50^e anniversaire de notre syndicat nous offre la possibilité de réfléchir aux combats que nous avons menés et gagnés pour devenir le plus grand et le meilleur syndicat au Canada. Mais il ne faut pas s'arrêter là.

L'économie ne répond pas aux besoins des travailleurs. La pression à la baisse sur les salaires et l'austérité pratiquée par les gouvernements entraînent des mises à pied, la sous-traitance et la privatisation de services publics. Les familles ont du mal à joindre les deux bouts. Les riches s'enrichissent et l'endettement des travailleurs augmente. Ce n'est pas surprenant que notre économie connaisse une croissance si lente. Sans une plus grande égalité des revenus, l'économie continuera de périlcliter.

La réponse est claire. L'économie a besoin d'être stimulée. Les revenus disponibles doivent augmenter pour accroître la demande et créer de bons emplois. Nous avons aussi besoin d'un mouvement syndical fort pour négocier des augmentations de salaire et revendiquer des services publics de qualité, plus de justice sociale et une meilleure protection de l'environnement.

Plus que jamais, le moment est propice pour renforcer notre mouvement. Les travailleurs sont attaqués de toutes parts. L'économie, l'environnement et la justice sont tous menacés. Heureusement, en parlant à chacun de nos membres des avantages d'un mouvement syndical fort pour protéger leurs intérêts et pour construire une société juste et équitable, nous pouvons gagner le combat.

Ce seront les priorités de notre syndicat lors de notre prochain congrès. En plus de célébrer notre 50^e anniversaire, nous devons nous inspirer des victoires du passé durement gagnées et recréer la solidarité qui nous a permis de réaliser tous les gains dont nous profitons aujourd'hui.

PAUL MOIST EN LIGNE  twitter.com/CUPENatPres



Focus:

JEUNES TRAVAILLEURS



Quatorze graves problèmes vécus par les jeunes

1 Un taux de chômage élevé. Le taux de chômage chez les 15-24 ans est le double de la moyenne nationale. On compte actuellement 400 000 jeunes incapables de trouver un emploi au pays.

2 Le travail précaire. Le sous-emploi chez les jeunes est un autre gros problème. La part de jeunes travailleurs ayant un emploi non permanent a presque doublé ces quinze dernières années. Pour réduire leurs coûts de main-d'œuvre, les employeurs ont de plus en plus recours aux postes occasionnels, à temps partiel ou de courte durée, voire aux stages non rémunérés, ce qui est parfois illégal. Il est de plus en plus difficile de trouver un emploi stable et les jeunes sont souvent contraints d'accepter n'importe quoi.

3 La faiblesse des salaires. Les économistes ont démontré que le



et d'entrer sur le marché du travail pendant une récession a des effets négatifs importants et durables sur la rémunération future. En période de récession, les nouveaux travailleurs ne bénéficient pas de la croissance salariale dont ils profiteraient autrement tôt dans leur carrière.



4 Les conventions collectives à deux vitesses. Même les emplois syndiqués ne sont plus aussi attractifs qu'avant pour les jeunes. Les conventions collectives à deux vitesses qui sont de plus en plus nombreuses, font en sorte que les nouveaux employés sont payés moins cher pour faire le même travail que leurs collègues. En plus de miner le moral des employés, ces mécanismes ont de graves conséquences à long terme sur la participation et la solidarité syndicales.

5 Plusieurs emplois. Il est difficile de trouver un emploi payant et à plein temps. Les jeunes sous-employés cumulent plusieurs emplois pour réussir à boucler leur budget.



6 La croissance de la dette étudiante. Depuis les années 80, le gouvernement a réduit de beaucoup les subventions qu'ils versent aux établissements postsecondaires. Cela a fait grimper en flèche les droits de scolarité. La moyenne nationale de la dette étudiante tourne autour de 25 000 \$ par étudiant, ce qui représente en tout 15 milliards de dollars à rembourser aux gouvernements provinciaux et au secteur privé.

7 La hausse du coût du logement. Au Canada, une habitation moyenne coûte actuellement 350 000 \$, soit cinq fois le revenu familial moyen. Dans les années 1970, l'habitation moyenne se vendait pour à peine trois fois le revenu familial moyen. Les jeunes font face à des frais de logement et d'études qui augmentent beaucoup plus rapidement que le salaire réel.

8 La pénurie de places abordables en garderie. Comme si les frais de logement et d'études ne suffisaient pas, il est également difficile de trouver une place en garderie et, trop souvent, de la payer. Nombre de jeunes doivent attendre pour fonder une famille en raison de leur situation financière.



9 Des services sociaux affaiblis. Partout au pays, les gouvernements continuent d'affaiblir les programmes sociaux. Les modifications au régime d'assurance-emploi forcent les gens à accepter de moins bons emplois, tandis que celles apportées à la Sécurité de la vieillesse feront en sorte que les jeunes devront travailler plus longtemps que leurs parents.

10 La retraite. Les jeunes travailleurs arrivent sur un marché du travail où les bons régimes de retraite au travail font l'objet d'attaques. De tous les

travailleurs canadiens, les jeunes affichent le plus bas taux de couverture par un régime de retraite : 12 pour cent en 2008.

11 Les questions d'ancienneté. Les jeunes travailleurs sont généralement au bas de la liste d'ancienneté, ce qui peut être décourageant. Les possibilités d'avancement rapide peuvent être limitées. Pire encore, le manque d'ancienneté peut sérieusement compromettre leur rémunération lorsque les syndicats signent des conventions collectives à deux vitesses.

12 Le stéréotype du jeune gâté. Les médias qui dépeignent les jeunes comme des enfants gâtés ne font qu'aggraver la situation. Les différences inter-générationnelles peuvent aussi contribuer au phénomène.

13 Des problèmes de santé-sécurité. Les jeunes travailleurs sont plus susceptibles de se blesser au travail que les adultes. Un travailleur est plus vulnérable lorsqu'il commence un nouvel emploi. Chaque année, plus de 48 000 jeunes se blessent assez gravement au travail pour avoir besoin d'un arrêt de travail.

14 Une communication différente. Nos modes de communication ont beaucoup changé depuis quinze ou vingt ans. Les jeunes absorbent l'information différemment en cette ère numérique et, dans les syndicats, nous sommes nombreux, à avoir du rattrapage à faire.

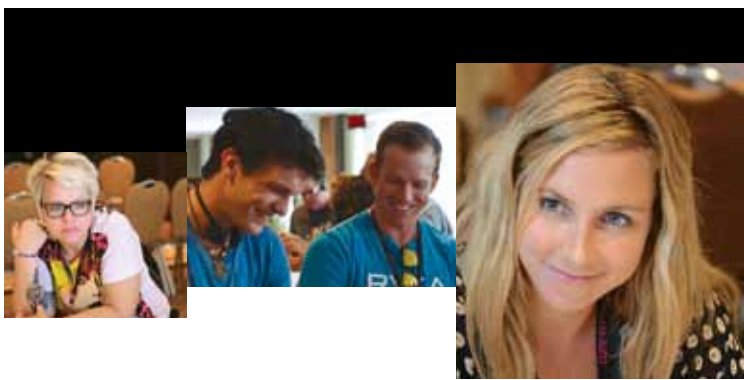
■ Tria Donaldson
et Wes Payne

On compte actuellement 400 000 jeunes incapables de trouver un emploi au pays.

impliquons-nous

SCFP

NOTRE SYNDICAT, NOTRE AVENIR.



De l'action pour l'Année des nouveaux et jeunes travailleurs

Les délégués au congrès national du SCFP de 2011, tenu à Vancouver, ayant décidé que 2013 serait l'Année des jeunes et nouveaux travailleurs, le contexte est donc propice pour les jeunes travailleurs qui souhaitent jouer un rôle actif et contribuer à façonner l'avenir.

Depuis le début de l'année, des activités ont d'ailleurs eu lieu partout au pays. De jeunes travailleurs ont fait une présentation à la Conférence nationale du SCFP sur les négociations pour expliquer quelques-uns des défis auxquels ils sont confrontés aujourd'hui. Beaucoup de divisions du SCFP ont organisé des activités spéciales à leur congrès pour inciter les jeunes à s'engager dans la vie syndicale. Du 19 au 21 août, le SCFP national a tenu à Montréal la Réunion de stratégie des jeunes travailleurs pour leur permettre d'élaborer leur vision de l'avenir.

Lors de ces activités, les jeunes travailleurs ont constamment exprimé leur

désir de s'impliquer et la nécessité de contrer l'image d'une jeunesse apathique à l'égard de leur syndicat. C'est en ayant ces messages à l'esprit que le SCFP a conçu un nouveau slogan pour les jeunes travailleurs : Impliquons-nous. Notre syndicat, notre avenir.

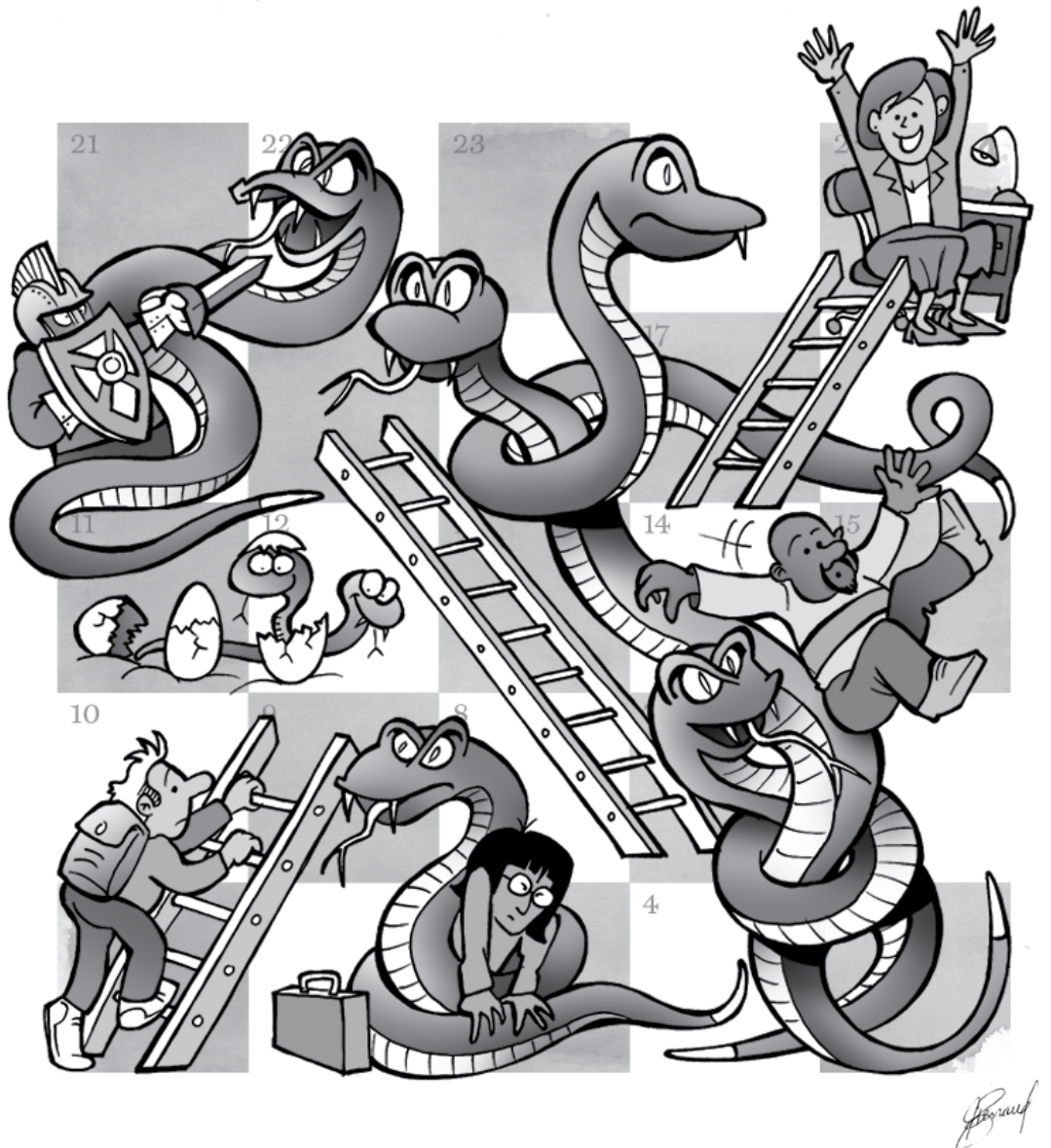
Le slogan reflète l'importance d'avoir une diversité de voix au sein de notre syndicat, notamment en permettant aux jeunes d'y jouer un rôle actif. C'est leur avenir qui est en jeu, tout autant que celui du mouvement syndical.

Le slogan aidera à identifier les documents destinés aux jeunes et nouveaux travailleurs. Il est aussi compatible avec le projet Ensemble pour un monde plus juste du SCFP. Au moment où nous amorçons les conversations individuelles avec chacun de nos 627 000 membres, il est en effet plus important que jamais d'entendre les voix des jeunes travailleurs.

Consultez le **SCFP.CA/ JEUNES-TRAVAILLEURS**.

■ Wes Payne

Têtes-à-têtes!



Les jeunes travailleurs élaborent une vision d'avenir pour le syndicat

Provenant de partout au pays, plus de 50 membres du SCFP âgés de 30 ans ou moins se sont rassemblés à Montréal en août pour participer à la toute première Réunion de stratégie des jeunes travailleurs du SCFP.

La rencontre de trois jours, tenue du 19 au 21 août, a offert aux participants de nombreuses occasions de faire entendre leur point de vue et de recommander des stratégies d'action pour l'avenir du SCFP.

L'activité leur a aussi permis de mieux connaître

la structure du SCFP et de créer des liens plus étroits avec leur syndicat, notamment en entrant en contact avec d'autres jeunes travailleurs.

Les participants avaient été choisis parmi 300 candidats de manière à refléter la diversité des secteurs et des régions du SCFP. Ensemble, ils ont élaboré une vision d'avenir pour le SCFP et fourni des conseils pour aider le syndicat à changer et à évoluer en tenant compte de la réalité de la prochaine génération de travailleurs.

Plusieurs des questions abordées lors de la session de stratégie feront l'objet d'une courte présentation au congrès national de 2013. Un rapport complet sur la session et le plan d'action approuvé par le Conseil exécutif national pour répondre aux préoccupations des jeunes travailleurs seront envoyés à toutes les sections locales au début de 2014.

Pour en savoir plus sur la réunion de stratégie, consultez le **SCFP.CA/ JEUNES-TRAVAILLEURS**.

■ Wes Payne

Les travailleurs de l'éducation de la C.-B. exigent un financement garanti pour les hausses salariales

Le plein financement par la province des hausses salariales constitue la meilleure solution pour mettre fin à l'impasse dans les négociations entre les 27 000 travailleurs de l'éducation membres du SCFP et l'Association des employeurs des écoles publiques de la Colombie-Britannique.

« C'est grâce aux travailleurs de l'éducation que les écoles de la province sont propres, sûres et accueillantes. Nos membres ne peuvent toutefois pas faire leur travail si le gouvernement ne s'engage pas à financer adéquatement les solutions négociées », a affirmé Colin Pawson, président de la section locale 1091 du SCFP et président du Conseil des présidents du secteur K-12 du SCFP-C.-B.

Des années de compressions imposées aux écoles publiques de la Colombie-Britannique ont affaibli la qualité des services d'éducation offerts aux familles. L'association des administrateurs scolaires (BC Association of School Business Officials) estime que le manque à gagner des conseils scolaires s'élève à plus de 134 millions de dollars par année et qu'il continue de croître.

Les aides à l'éducation, le personnel de bureau et des métiers, les concierges,

les chauffeurs d'autobus et d'autres travailleurs représentés par le SCFP n'ont pas reçu d'augmentation de salaire depuis quatre ans. Le refus du gouvernement provincial de combler le manque à gagner paralyse les négociations et menace de perturber les services à la rentrée scolaire de l'automne.

La plupart des 57 sections locales du SCFP représentant les travailleurs de l'éducation ont obtenu un mandat de grève. Certains moyens d'action, qui vont des séances d'étude aux piquets de grève, ont été entrepris à la fin de juin 2013. D'ici la mi-septembre (juste après la publication du présent numéro de *La Réplique*), les membres auront soit conclu une entente, soit déclenché la grève.

Suivez le dossier sur Twitter à **@CUPEBCSCHOOLS** ou en ligne à **BCSCHOOLS.CUPE.CA**.
■ **Ian Boyko**



Le contact avec la communauté encourage des travailleurs de Toronto

L'ouverture vers le public a été une stratégie gagnante pour la section locale 79 du SCFP. La section locale, qui représente 20 000 travailleurs de la Ville de Toronto, de l'hôpital Bridgepoint et de la Société de logement de Toronto, a décidé qu'il était prioritaire d'expliquer le travail des membres aux citoyens afin d'obtenir leur appui, après les dures négociations menées en 2009 et 2012.



Cette stratégie efficace a évolué et grandi au fil du temps. Elle a commencé en 2011 par une campagne publicitaire montrant des membres dans leur milieu de travail en train de « prendre soin de Toronto » (Taking Care of Toronto). Outre cette publicité, un solide plan de communications a été mis en œuvre pendant la dernière ronde de négociations. Ce plan et la campagne de publicité lancée cette fois par le SCFP ont permis d'attirer l'attention du public sur les services publics menacés. Les résultats ont été impressionnants : le taux de reconnaissance de la section locale 79 au sein de la population a augmenté de 17 pour cent.

Par la suite, la section locale a cherché à tisser des liens encore plus solides avec les communautés desservies par ses membres. Elle a lancé deux nouvelles campagnes visant à susciter l'appui des citoyens, l'une en faveur d'un plus grand nombre de programmes de loisirs offerts par la ville et l'autre pour l'amélioration des services municipaux destinés aux jeunes et aux nouveaux arrivants. Ces campagnes ont toutes deux permis de créer des réseaux utiles impliquant des organismes communautaires et des citoyens de tous les coins de la ville, en plus de contribuer à la protection des emplois des membres. La section locale s'est aussi prononcée contre la construction d'un méga-casino à Toronto en raison des impacts sociaux, notamment sur la santé des gens.

Ces liens tissés avec la communauté ont porté leurs fruits dernièrement lorsque des fonctionnaires de la ville ont examiné la sous-traitance des services de gardiennage. En collaboration avec ses alliés de la communauté, la section locale a réussi à faire porter le débat au conseil municipal non pas sur la sous-traitance, mais sur le rôle que doit jouer la ville dans la promotion d'emplois de bonne qualité. En juillet, le conseil a demandé au personnel d'élaborer un « outil d'évaluation de la qualité des emplois » dans le but d'évaluer les emplois futurs à la ville et les décisions en matière de sous-traitance. L'outil sera sans doute le premier du genre au Canada et inclura une norme sur le « salaire de subsistance » qui, selon le Centre canadien des politiques alternatives et le personnel de la ville, se situe autour de 17 \$ l'heure à Toronto.

Aucun compromis n'est acceptable en matière de sécurité des passagers

Pour le SCFP et les composantes de sa division du transport aérien, la sécurité des passagers doit primer en tout temps. Ainsi, lorsque le gouvernement conservateur a décidé de permettre aux compagnies aériennes de réduire le nombre d'agents de bord sur les avions, un choix qui compromet la sécurité des passagers, une vaste campagne a été lancée pour faire reculer le gouvernement.

Une pétition a rapidement circulée, des milliers de signatures ont été recueillies, une journée de lobbying a

été menée auprès de députés fédéraux ciblés, une conférence de presse a été tenue au Parlement canadien avec des représentants du NPD et de nombreux communiqués de presse ont été émis. Toutes ses opérations ont permis de souligner aux médias et aux Canadiens que les conservateurs sont irresponsables en faisant passer les profits des entreprises avant la sécurité des passagers.

La décision des conservateurs de favoriser l'adoption d'un nouveau ratio d'un agent de bord par 50 sièges passagers est en effet

contraire au bon sens : s'il y a moins d'agents de bord, le risque pour les passagers augmentera nécessairement. À l'inverse, les incidents impliquant un Airbus d'Air France à l'aéroport Pearson de Toronto en 2005 et plus récemment l'écrasement d'un appareil d'Asiana à San Francisco en juillet illustrent clairement que plus il y a d'agents de bord, plus les chances des passagers de s'en tirer en cas d'accident augmentent.

Pour la sécurité de tous, le gouvernement doit admettre son erreur. Faites votre part en signant la pétition en faveur du maintien du ratio d'un agent de bord pour 40 passagers au **WWW.CHANGE.ORG/BONVOL**.
■ **Philippe Gagnon**

en bref



Certains politiciens souhaitent miner notre capacité à négocier collectivement.

Pour ce faire, ils veulent enlever au syndicat le droit de recueillir les cotisations de tous ses membres ou nous empêcher de mener des actions politiques.

Le meilleur moyen de contrer ces attaques consiste à tisser des liens plus forts entre les syndiqués et le syndicat. Ensemble pour un monde plus juste est un projet national où le SCFP s'engage à sensibiliser chacun de ses 627 000 membres en tenant avec eux autant de conversations individuelles.

Ce projet se met en branle prochainement dans votre région. Consultez le site **POURUNMONDEPLUSJUSTE.CA** pour en savoir plus.

■ **Wes Payne**



Solidarité croissante envers le personnel d'un foyer de soins

Le SCFP sait comment prendre les choses en main. En juillet, plus d'une centaine de membres du SCFP se sont mobilisés pour tenir un piquet d'information en appui à la section locale 2719 du foyer de soins Maples Personal Care Home de Winnipeg. Pendant quatre jours, les manifestants ont demandé à l'employeur de régler le grave problème de manque de personnel.

Dans plusieurs foyers, les aides-soignants et les employés en alimentation sont systématiquement surmenés. Le manque de personnel épuise et stresse les employés qui sont alors incapables de fournir aux résidents le niveau et la qualité de soins qu'ils offrent avec fierté en temps normal. Les membres du SCFP s'efforcent de fournir jour après jour des soins à nos aînés, mais les effectifs sont insuffisants et la qualité des soins en est réduite.

Le piquet d'information de juillet n'était que la première étape d'une campagne portant sur les niveaux de dotation au Manitoba et la recherche d'une solution générale.

Selon la coordonnatrice du secteur des soins de longue durée au SCFP-Manitoba, Paula Raposo, ce problème n'est pas circonscrit à un seul établissement et est très répandu dans la province : « On a vu des membres du SCFP œuvrant dans des établissements de soins de longue durée aussi loin que Brandon, au Manitoba, venir à Winnipeg pour soutenir la section locale 2719. C'est ce qui est si génial au SCFP : l'entraide. »

■ David Jacks

Les super-conseils sont super-mauvais

Les sections locales des soins de courte durée de la Nouvelle-Écosse dénoncent la super-mauvaise idée des partis d'opposition de la province qui prônent la création d'un super-conseil de la santé. Il résulterait de la fusion de neuf régies régionales de la santé. Le conseil de la santé de l'hôpital pour enfants Izaak Walton Killam demeurerait toutefois distinct.

Les sections locales des soins de courte durée ont vite riposté, car la pression monte avec des élections qui se préparent pour l'automne. Une campagne provinciale contre le super-conseil des soins de courte durée a été lancée en juin avec la diffusion de publicités télé qui ont beaucoup

attiré l'attention.

Notre message : les super-conseils n'ont jamais été efficaces ailleurs, comme en Alberta, où le ministre de la Santé a congédié l'ensemble du conseil parce qu'il avait refusé d'annuler de généreuses primes accordées à ses cadres, ou au Nouveau-Brunswick, où 450 travailleurs de première ligne de la santé ont été mis à pied.

Avec la fusion, les collectivités perdront le contrôle de leurs services de santé, puisque ce sont des bureaucrates qui prendront les décisions à leur place depuis Halifax.

Pour les membres du SCFP, les super-conseils pourraient entraîner une perte d'ancienneté et d'emplois ainsi que des

votes d'allégeance entre syndicats représentant des travailleurs de la santé. C'est ce qui est arrivé en 1997 lorsque le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis fin à l'indépendance des hôpitaux en créant des conseils régionaux de la santé.

Cet été, durant la seconde phase de la campagne, les membres ont profité des barbecues et des autres activités communautaires pour faire du lobbying et distribuer de l'information afin de sensibiliser les gens à l'importance du dossier. Un sondage d'opinion a aussi été entrepris pour savoir ce que pensent les citoyens de la question et une grande campagne de lobbying est prévue à l'automne.

■ Gaëlle McNeil



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

C-377 : le gouvernement conservateur doit admettre son erreur

Lors des congrès des divisions provinciales du printemps, j'ai eu la chance d'échanger avec les secrétaires-trésoriers et les syndic des sections locales. Ils ont notamment exprimé leurs craintes quant à l'impact que le projet de loi conservateur C-377 visant à museler les syndicats, aura sur leurs sections locales.

En effet, le fardeau administratif que la mise en œuvre de ce projet de loi apportera nuira sans contredit au travail de l'ensemble des composantes de notre syndicat, notamment au chapitre de l'action politique menée au bénéfice de tous les travailleurs.

C'est pourquoi, si C-377 devient loi, le SCFP s'est engagé à fournir aux sections locales le soutien nécessaire pour se conformer aux lourdes obligations en matière de reddition de comptes que les conservateurs souhaitent imposer aux syndicats seulement.

Tout en se préparant au pire, le SCFP, de concert avec le Congrès du travail du Canada, a aussi entrepris une vaste

opération de lobbying auprès des sénateurs pour leur demander de rejeter le projet de loi adopté par la Chambre des communes. Lors de son témoignage en comité sénatorial, le président national du SCFP, Paul Moist, a souligné l'inutilité du projet de loi puisque les syndicats rendent déjà des comptes à leurs membres.

Nos efforts ont porté fruits! Pour une fois, le Sénat a fait œuvre utile fin juin en amendant jusqu'à le rendre inopérant le projet de loi C-377. La partie n'est toutefois pas encore gagnée. En raison de la prorogation de la Chambre, les amendements proposés par le Sénat son balayés et les députés conservateurs, majoritaires, risquent à nouveau d'adopter le projet de loi dans sa forme initiale.

Or, la saga fondamentalement antisyndicale de C-377 a assez duré. Le gouvernement conservateur doit écouter le message qu'un large pan de la société canadienne lui a transmis par l'intermédiaire du Sénat et retirer ce projet de loi.

S'il s'obstine, le gouvernement fédéral doit comprendre qu'il continuera de trouver le SCFP et tout le mouvement syndical sur son chemin. Même chose pour tous les gouvernements provinciaux qui multiplient les attaques contre les syndicats et leurs membres.

Dans ce contexte politique difficile, le projet Ensemble pour un monde plus juste qui s'amorce prend tout son sens. Le vaste dialogue que nous entreprenons avec chacun de nos 627 000 membres, nous permettra en effet d'être encore forts et solidaires dans la poursuite de notre combat collectif.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  twitter.com/CUPENatSec



impliquons- **nous** *SCFP*

NOTRE SYNDICAT, NOTRE AVENIR.

